

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* (L., 1758)

Code Natura 2000 : 1355

Mammifères, Carnivores, Mustélidés

Statuts de protection et de conservation

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Convention de Washington : annexe I

Règlement CEE/CITES : annexe A

Protection nationale

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes

Description de l'espèce

Un des plus grands mustélidés d'Europe.

- Taille moyenne : de 70 à 90 cm pour le corps ; 30 à 45 cm pour la queue. Poids moyen : de 5 à 12 kg.
- Pelage de couleur brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres plus claires, sur la gorge, la poitrine et le ventre. Fourrure extrêmement dense.
- Forme du corps fuselée, cou large et conique ; tête aplatie, profilée pour la nage ; membres courts et trapus ; doigts des pattes avant et arrière reliés par une palmure large et épaisse.

Les adaptations physiologiques et morphologiques de la Loutre au milieu aquatique lui permettent de maîtriser parfaitement la nage en surface et en plongée.



Répartition en France et en Europe

L'aire de répartition de la Loutre couvre la presque totalité de l'Eurasie et les pays du Maghreb. Le cercle polaire arctique en forme approximativement la limite septentrionale, la limite méridionale longe les côtes du golfe Persique et de l'océan Indien, jusqu'en Indonésie.

En France, l'espèce est présente dans une cinquantaine de départements. Les deux principales zones de présence sont la façade atlantique, avec ses zones palustres variées, ses réseaux hydrauliques et ses grands marais, ainsi que le Massif central, caractérisé par ses rivières



Répartition de la Loutre d'Europe à partir des données disponibles pour la période 1999-2009 ©SFPEM & SNP-IEGB-MNHN

de l'étage collinéen et ses étangs. En dehors de ces deux zones, les autres régions géographiques n'hébergent plus que quelques dèmes relictuels, séparés de la population principale.

Biologie et Ecologie

Habitats :

La Loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins. Elle se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation : rivières, étangs, lacs, marais de l'Ouest, littoral et îles. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal.

Activité :

Sous nos latitudes, les loutres sont essentiellement nocturnes ; pendant la journée, elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche dissimulée dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. Elles passent une grande partie de leur temps de comportement actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Elles ne quittent guère l'élément aquatique que pour la sieste, le repos diurne, la consommation de proies de grande taille, et pour gagner d'autres milieux aquatiques disjoints (étangs, canaux, changement de bassin versant). Le temps de plongée en apnée dépasse rarement la minute.

Le comportement social est de type individualiste. Chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus.

Les cris, les dépôts d'épreintes (crottes), les émissions d'urine ainsi que les sécrétions vaginales véhiculent une grande partie des signaux de communication intraspécifique.

Régime alimentaire :

Le régime alimentaire de la Loutre est essentiellement piscivore. Aucune spécialisation spécifique n'a été mise en évidence ; la Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes... Son régime peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également de la disponibilité et de la vulnérabilité des proies (ponte, période de frai, lâcher de barrage...).

La Loutre opère spécialement sa prédation sur les poissons de petite taille (petites espèces et juvéniles d'espèces de grande taille), ce qui correspond bien aux classes prédominantes de la structure démographique générale des peuplements piscicoles.

Un individu adulte consomme en moyenne 1 kg de proies par jour ; c'est le domaine aquatique qui lui procure l'essentiel de sa nourriture.

Reproduction :

Les loutres sont en général solitaires, elles ne vivent en couples que pendant la période du rut. L'appariement peut durer quelques semaines. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles, vers 3-4 ans. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année. L'accouplement se passe dans l'eau. La gestation dure de 60 à 62 jours. La mise bas a généralement lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Dans la nature, les portées comptent généralement deux, rarement trois, exceptionnellement quatre loutrons. La portée annuelle moyenne d'une femelle est de 1,78 jeunes. Le sevrage des jeunes n'a lieu que vers l'âge de huit mois. La longévité dans la nature n'excède guère 5 ans.

Evolution et état des populations

Les populations de loutres ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du XXe siècle et la France n'a pas échappé au phénomène général. À la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la Loutre était omniprésente et relativement abondante dans la majeure partie de la France. Dès les années 30, elle va nettement régresser dans le Nord, l'Est et le Sud-Est. Dès les années 50, la Loutre a disparu de 60 départements. Au début des années 80, l'espèce ne se maintenait plus, en effectifs suffisants, que dans une douzaine de départements de la façade atlantique et du Limousin. Aujourd'hui, le maintien de populations relativement stables et viables se confirme sur la façade atlantique et dans le Massif central. En revanche, dans la chaîne pyrénéenne et, dans une moindre mesure, en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire et en Poitou-Charentes, des signes de régression persistent dans certains secteurs. Dans les autres régions de France, la Loutre ne subsiste plus que sous forme de métapopulations très fragilisées. Toutefois, depuis une dizaine d'années, elle recolonise progressivement quelques réseaux hydrographiques désertés, à partir de noyaux de population du Massif central et du littoral breton.

Localisation et caractéristiques de l'habitat d'espèce sur la zone d'étude

Espèce signalée en 2002, 2009 et 2010 sur les marais doux de la Tremblade et Saint-Augustin/Arvert. Aucun signalement en 2002 dans le marais doux de Bréjat (indices de présence en 1998). Aucun indice de présence n'a été obtenu sur le littoral, bien que l'espèce soit connue pour avoir des moeurs marines par endroit.

Ce mammifère semi-aquatique à grand domaine vital est susceptible de fréquenter (au moins temporairement) la totalité des habitats de marais (y compris les habitats non humides mais bordés de canaux).

Menaces générales

- Destructures directes de l'habitat (zones humides)
- Drainage, remblaiement, mise en culture
- Intensification agricole
- Intrants agricoles et pollutions diverses
- Baisse du niveau d'eau
- Entretien inadéquats des canaux et fossés
- Mortalité routière

Mesures de gestion conservatoire

Les principales mesures de conservation de la Loutre d'Europe passent par :

- Le maintien et/ou la restauration des milieux aquatiques et zones humides ;
- Le maintien des connexions (corridors biologiques) entre zones humides ;
- Le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau ;
- Le maintien des niveaux d'eau ;
- La surveillance de la mortalité routière (et la construction d'ouvrages spécifiques si nécessaire) ;
- Le maintien de zones de quiétude ;
- La lutte contre l'usage illégal de rodenticides (Ragondin, Rat musqué), le cas échéant.

NB : ces mesures sont également favorables au Vison d'Europe, non signalé à ce jour sur le secteur.